

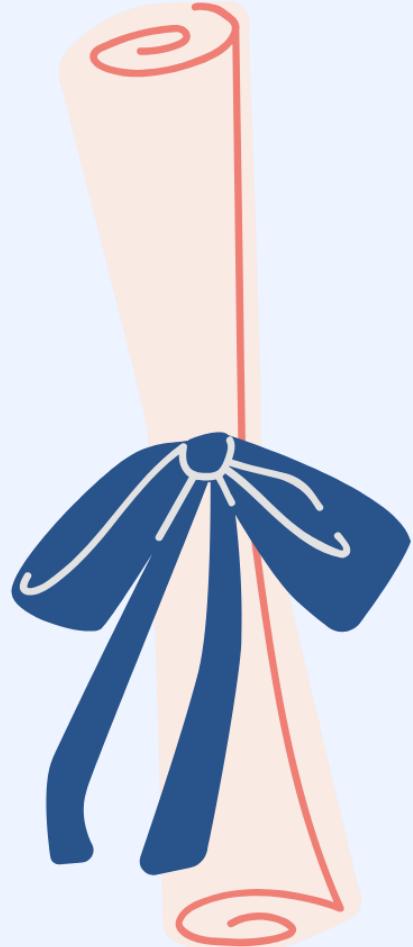


PRÉSENTE

LE PRIX DU MÉMOIRE DE MASTER 2026

Depuis 2005, l'AFIGESE récompense les meilleures mémoires de Master.

2 catégories :
Master Professionnel
Master de Recherche



4 thématiques :

- **Finances locales**
- **Évaluation des politiques publiques**
- **Gestion publique locale**
- **Management public local**

À GAGNER :
Récompense maximale
de 1000€
+
1 an d'adhésion
à l'AFIGESE

EN PARTENARIAT AVEC :



QU'EST-CE QUE L'AFIGESE ?

Constituée en février 2000, l'AFIGESE est un réseau de professionnels des collectivités territoriales. Il réunit sous une même bannière les professionnels des finances publiques locales, de la gestion publique locale et de l'évaluation des politiques publiques, et plus largement du management public territorial.

Ses activités reposent sur des échanges de savoirs et de savoir-faire et visent à la diffusion d'acquis professionnels par l'information, le débat et la formation.



Les actions de l'Afigese :

L'AFIGESE organise des **sessions de formation** chaque année dans les domaines des finances publiques, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et du management public local.

L'association met en place des **groupes de travail** sur des thématiques variées telles que la fiscalité locales et les dotations, l'évaluation des politiques publique, la dette et les financements de projet, le pilotage de la transition écologique, le contrôle de gestion externe, la qualité des comptes et certification, le pilotage et outils d'aide à la décision et le coût et la tarification. Ils sont portés par les adhérents de l'association et produisent des travaux de fond basés sur leurs expériences.

40 FORMATIONS

400 CONGRESSITES

9 GROUPES DE TRAVAIL

1100 ADHÉRENTS

L'AFIGESE organise tous les ans ses **Assises nationales** de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques où ateliers, forums et table ronde jalonnent les deux journées. Cet événement est un réel partage d'expériences entre professionnels.

Riche des expériences de ses membres, l'association produit des **guides pratiques**, des **études**, à destination des professionnels désireux d'approfondir les procédures et de maîtriser les outils de gestion.

QUELQUES EXEMPLES DE MÉMOIRES PRIMÉS

2023

CATÉGORIE MASTER DE RECHERCHE

Julie BELHERT, Master Droit des collectivités territoriales, Université Toulouse Capitole

Le mémoire « Les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales à l'épreuve de la contractualisation » soulève le fait qu'il ne peut y avoir de réponse parfaite, tant le « système local » se montre éclaté et complexe. Ce mémoire a le mérite d'analyser en détail les conséquences de l'adoption de la contractualisation financière entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il permet également de discuter des enjeux autour du renouvellement de cette contractualisation financière.

2024

CATÉGORIE MASTER DE RECHERCHE

Dylan GARANCHER, Master Politiques Publiques, Institut d'Etudes Politiques de Paris - Sciences Po Paris

Le mémoire « Le financement des politiques publiques locales de mobilité » présente une analyse des modalités de financement de l'ensemble des outils de mobilité. Il aborde le financement des projets d'infrastructures lourdes (construction de lignes de TGV) et met en évidence une hétérogénéité des organisations à l'échelle du territoire.

2024

CATÉGORIE MASTER PROFESSIONNELLE

Tiffany AUBERT, Master Management Public, Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale

Le mémoire « la réindustrialisation de la région Sud, en tant que projet de territoire au prisme de l'industrie 4.0 » s'appuie sur les théoriciens qui permettent d'étudier la réindustrialisation comme un projet de territoire résultant d'une intention stratégique et d'une organisation collective. L'auteure essaie d'analyser pourquoi la réindustrialisation est aujourd'hui une stratégie phare des territoires, mais aussi comment les théories de management nourrissent une réindustrialisation locale. La seconde partie du mémoire réinsiste sur le fait que c'est une étude qui doit permettre d'enrichir les connaissances sur le processus de réindustrialisation.

REGLEMENT

ARTICLE 1

L'AFIGESE, le réseau national des financiers, gestionnaires, évaluateurs et manageurs des collectivités territoriales, organise, en partenariat avec La Banque Postale, l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques, la Revue Française de Finances Publiques et la Chaire Optima, pour l'année universitaire 2025-2026, la dix-septième édition du Prix du Mémoire de Master. Ce concours récompense les meilleurs mémoires réalisés par les étudiants inscrits, au cours de l'année, en deuxième année d'un Master dont la spécialité est centrée sur les finances locales, la gestion publique locale, l'évaluation des politiques publiques locales ou le management public local, cette dernière thématique étant au croisement des trois premiers thèmes présentés.

ARTICLE 2

Pour concourir, les étudiants devront adresser un dossier comprenant :

- un exemplaire du mémoire rédigé en français qu'ils ont soutenu ou devront soutenir dans le cadre de leur cycle d'études 2025-2026 ;
- un résumé de leur mémoire d'une page maximum ;
- une copie de la maquette pédagogique, ou tout document en tenant lieu, justifiant de la spécialité du Master dans lequel ils sont inscrits ;
- une copie de leur carte d'étudiant, justifiant de leur inscription pour l'année universitaire 2025-2026 ;
- un bulletin d'inscription, conforme au modèle joint, dûment complété, signé d'eux-mêmes et cosigné, soit de l'enseignant-chercheur responsable du Master, soit de leur tuteur de mémoire. Ce dernier pourra être associé à la cérémonie de remise des Prix.

La date limite de réception des dossiers est fixée au 16 octobre 2026. Chaque dossier doit être transmis par **courriel uniquement** à : pmm@afigese.fr

ARTICLE 3

Les inscriptions seront distinguées selon qu'elles proviennent d'un étudiant inscrit en Master « Professionnel » ou en Master « Recherche ».

ARTICLE 4

Les salariés des entités organisatrices et partenaires du Prix ne peuvent pas candidater en raison des risques de conflits d'intérêt évidents.

ARTICLE 5

La composition des Prix est ainsi fixée :

- pour chaque premier Prix, une bourse d'études d'une valeur maximum de 1 000 € ;
- pour chaque deuxième Prix, une bourse d'études d'une valeur maximum de 600 € ;
- pour chaque troisième Prix, une bourse d'études d'une valeur maximum de 400 €.

Les lauréats bénéficieront des avantages d'une adhésion à l'AFIGESE pour l'année civile suivante (accès aux guides et tarifs réduits pour les formations et évènements).

ARTICLE 6

Le jury du Prix du Mémoire de Master de l'AFIGESE réunira des administrateurs de l'Association, des universitaires, ainsi que des représentants des partenaires du Prix.

ARTICLE 7

Dans chacune des filières, le Jury se réserve le droit, compte tenu de la qualité des candidatures, de ne décerner aucun premier Prix et/ou aucun deuxième Prix et/ou aucun troisième Prix. Pour les deux filières prises ensemble, le jury récompensera au plus six mémoires. Le jury se réserve le droit d'attribuer un Prix Spécial pour les dossiers de qualité qui s'éloigneraient du champ défini par le Règlement, tout en conservant un lien direct avec les thématiques concernées.

ARTICLE 8

Les Prix seront décernés en tenant compte :

- de la qualité scientifique du travail ;
- de l'intérêt et des enjeux de la problématique soulevée et de la qualité argumentaire ;
- de l'originalité du sujet, de la problématique et/ou des résultats ;
- de la clarté, des qualités rédactionnelles et de la compréhension du mémoire ;
- pour le ou les mémoires récompensés au titre des Master « Recherche », des perspectives d'approfondissement doctoral ;
- pour le ou les mémoires récompensés au titre des Master « Professionnel », des perspectives d'application pratique pour les collectivités locales, leurs groupements et pour les professions de l'expertise.

ARTICLE 9

Les Prix seront décernés aux lauréats, en leur présence, au cours d'une manifestation à programmer au premier trimestre 2027.

ARTICLE 10

Les organisateurs et les partenaires pourront en outre favoriser la communication des mémoires récompensés, par leur mise en ligne sur leur site internet respectif ou la publication de résumés via leurs supports d'information. Cette communication se fera dans le respect du principe de confidentialité rappelé à l'article 11.

ARTICLE 11

Les organisateurs et les partenaires s'engagent à respecter la confidentialité des travaux qui leurs seront présentés, notamment à l'égard des collectivités, associations, sociétés et personnes qui pourraient apparaître dans les études produites.

À retourner complété et signé :
par courriel à : pmm@afigese.fr

COORDONNÉES PERSONNELLES

Civilité :

Prénom : NOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :/...../..... Téléphone portable :

Courriel personnel :

LinkedIn :

COORDONNÉES UNIVERSITÉ / ÉTABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

MASTER

Nom :

Master Professionnel / Master de Recherche

Nom et Prénom du responsable de master :

Téléphone : Courriel :

Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement du concours du « Prix du mémoire de master », organisé par l'AFIGESE, la Banque Postale, FONDAFIP, la Revue Française de Finances Publiques et la Chaire Optima, et présenter ma candidature avec l'aval (rayer la mention inutile) :

- du professeur responsable du master,
- et/ou de mon tuteur de mémoire (dans ce cas, indiquer nom, prénom et fonction du tuteur) :

Date et signature de l'étudiant

Date et signature du responsable du master ou du tuteur de mémoire

En complétant ce bulletin d'inscription, j'accepte que les données mentionnées soient utilisées par les services de l'AFIGESE afin de traiter mon adhésion et pour recevoir des informations en lien avec les activités de l'association. Je peux à tout moment demander la suppression de mes données à l'adresse contact@afigese.fr.